

RCS : EPINAL
Code greffe : 8801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EPINAL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2013 B 00453
Numéro SIREN : 794 537 852
Nom ou dénomination : 2L INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 15/06/2022 sous le numéro de dépôt 2703



Greffe du tribunal de commerce d'Epinal

Espace Judiciaire J-V Daubié - Place Jeanne d'Arc 88000 EPINAL

Téléphone : 0354591850

www.greffe-tc-epinal.fr - www.infogreffe.fr

AN/2013 B 00453

ACD

ZAC DE LA ROCHE

7 RUE ROLAND THIERY

88000 ÉPINAL

Nos références : AN/2013 B 00453

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Article R. 123-102 du code de commerce)

Concernant :

Société à responsabilité limitée 2L INVEST

881 RUE DIVISION LECLERC

88800 VITTEL

SIREN : 794 537 852

N° de gestion : 2013 B 00453

Le greffier soussigné constate le 15/06/2022 le dépôt, enregistré sous le numéro 2022/2703, des actes et pièces suivants :

- Ordonnance du président - 13/06/2022
- Prorogation du délai de réunion de l'A.G. chargée d'approuver les comptes

Récépissé délivré le 15/06/2022

Le greffier

Maître Pierre-Alexandre DUPIRE





ACD AVOCATS
Société d'Avocats
7, Rue Roland Thiery
ZAC de la Roche
88000 EPINAL

Tel : 03.29.81.89.89 – Fax : 03.29.81.89.88

**REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT
DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'EPINAL
AUX FINS DE PROLONGATION DU DELAI D'APPROBATION DES COMPTES**

Le Soussigné, Me Philippe SESTER, Avocat de la Société ACD AVOCATS, 7 Rue Roland Thiery – ZAC de la Roche – 88000 EPINAL

Agissant d'ordre et pour compte de :

Monsieur Laurent LEMOND

Pris en sa qualité de gérant de la société « 2L INVEST »
Société à Responsabilité Limitée à associé unique au capital de 110.000 euros
Dont le siège est 881 Rue Division Leclerc – 88800 VITTEL
Immatriculée au RCS d'EPINAL sous le numéro 794 537 852

A l'honneur de vous exposer ce qui suit :

Aux termes des dispositions statutaires, l'exercice social de la société "2L INVEST" a débuté le **1^{er} janvier 2021** pour se terminer le **31 décembre 2021** et conformément à l'article L 223-31 du Code de commerce, les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2021** et les comptes consolidés de l'exercice clos le **31 décembre 2021** doivent être approuvés au plus tard le **30 juin 2022** par son associé unique.

Compte tenu de l'impossibilité de coordonner les agendas de l'associé unique avec les co-commissaires aux comptes de la société 2L INVEST, il ne sera matériellement pas possible de respecter cette date.

En conséquence, le soussigné à l'honneur de vous demander :

De bien vouloir accorder à la société **2L INVEST**, par voie d'ordonnance, une prolongation de **TROIS MOIS**, soit jusqu'au **30 septembre 2022**, pour préparer l'approbation des comptes annuels et des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 conformément aux dispositions de l'article L 223-31 du Code de commerce.

Fait à EPINAL (88000)

Le 10 juin 2022

Philippe SESTER – Avocat au barreau d'EPINAL

ACD AVOCATS

7 Rue Roland Thiery

88000 EPINAL

RCS NANCY 759 800 816

☎ 03.29.81.89.89

✉ epinal@acd.fr

TRIBUNAL DE COMMERCE D'EPINAL

REQUERANT : 2L INVEST (SARL)
881, Rue Division Leclerc
88800 Vittel
RCS EPINAL 794 537 852

MANDATAIRE : ACD
7, RUE ROLAND THIERY
ZAC DE LA ROCHE
88000 EPINAL

ROLE : 2022 001814

ORDONNANCE

Nous, Jacques LEROY, Président du Tribunal de Commerce d'EPINAL, assisté du greffier,

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés ;

Accordons à la société :

2L INVEST (SARL)
881, Rue Division Leclerc
88800 Vittel

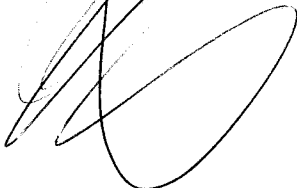
Un délai jusqu'au 30/09/2022

Pour la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021 ;

Disons que la présente décision fera l'objet d'un dépôt en annexe du Registre du Commerce et des Sociétés ;

Fait à EPINAL en notre Cabinet le 13/06/2022.

LE GREFFIER
Aéline NOËL



LE PRESIDENT

